

→ INNOVATION

«La Suisse se transforme petit à petit en un pôle de transfert de technologie»

Responsable de la plate-forme de l'Université de Genève, Laurent Miéville vient d'être élu au comité de l'association faitière européenne.

YVES GENIER

Fondée en 1999, la plate-forme de transfert de technologie de l'Université de Genève démarrait comme une start-up: deux personnes dans un bureau. Six ans après, la structure a pris de l'ampleur et son responsable, Laurent Miéville, vient d'être élu au comité de l'Association des professionnels européens de science et de transfert de technologie (ASTP).

→ Qu'apporte pour vous et pour l'Université de Genève votre élection au comité de l'ASTP?

Laurent Miéville: Elle est l'association professionnelle la plus importante d'Europe en ce qui concerne le transfert de technologie des hautes écoles aux entreprises. Au plan mondial, l'Europe offre une diversité de modèles que n'ont pas les Américains. Ces derniers prennent du reste conscience de la multiplicité d'approches expérimentées. Mon élection au comité de l'ASTP est une reconnaissance des membres de l'association envers la diversité que je représente et que je défends. C'est aussi une reconnaissance des efforts considérables entrepris en Suisse ces dernières années.

→ Quel est votre programme d'action au sein de ce comité?

Je veux renforcer la base de mem-

bres en facilitant l'intégration des pays de l'Est européen. De grands efforts sont entrepris pour soutenir leurs initiatives, notamment sous la forme de mentors au profit des bureaux de transferts de technologie qui s'installent dans cette région. Je

tiens aussi au renforcement des liens entre les gens. On peut les initier au moyen de sites internet au contenu ciblé, mais rien ne vaut encore le contact personnel, le «people-to-people».

→ Quels sont les modèles de transferts de technologie qui paraissent les plus prometteurs?

Parlons des deux principaux: le modèle «anglo-saxon», appliqué aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, peut être qualifié de «push». Les universités protègent leurs brevets puis en font la promotion auprès des entreprises susceptibles d'être intéressées. Celles-ci sont encore trop peu intéressées. L'autre modèle dominant, qualifié de «nordique», peut être appelé «pull»: ce sont les entreprises qui définissent leurs besoins et font appel au savoir-faire des universités pour procéder à la recherche nécessaire.

→ Où est l'obstacle en Suisse?

Les PME restent peu disposées à intégrer les apports de l'exté-

rieur. Elles souffrent quelques fois du syndrome «not invented here» («n'a pas été inventé ici»). Elles craignent aussi que les idées extérieures cannibalisent les structures internes de recherche et de développement.

→ Quel rôle la Commission Technologie et Innovation (CTI) peut-elle jouer?

Elle doit encourager les mises en relations entre universités et PME tout en évitant de se placer entre les institutions. Ces relations se mettent progressivement en place en Suisse. Cette relative indifférence n'est cependant pas propre à notre pays. Elle a été identifiée par l'ASTP au Royaume-Uni, où un programme proche du nôtre a été mis en place sans atteindre tous les objectifs visés. Les entreprises peinent en effet à mettre sur la table leur savoir-faire, acquis au fil de longues années, au profit d'inconnus. Une exception confirme cette règle: les consultants externes, par exemple des étudiants, sont volontiers admis. L'alternative est d'encourager la visite de stagiaires en entreprises. Idéalement, il faudrait financer ces stages. Mais je ne me fais aucune illusion quant à la volonté politique.

→ [y.genier@agefi.com]

«Notre masse critique permet d'envisager des collaborations»

→ Comment jugez-vous les résultats obtenus depuis une petite dizaine d'années d'existence de bureaux de transfert dans les universités?

Les idées qui nous sont proposées progressent et le potentiel n'est pas épuisé. Je pense même que le

nombre de dossiers ouverts devrait doubler d'ici quatre ans rien qu'à Genève. Nous avons environ 40 brevets, nous devrions atteindre le nombre de 80.

→ Quels types de collaboration développez-vous avec les autres institutions de formation?

Nous avons un accord avec les HUG depuis 2001 permettant l'échange de compétences. Nous sommes motivés pour étendre cet accord avec la HES-SO, particulièrement l'Ecole d'ingénieurs de Genève. Les HES sont un maillon très important dans la chaîne



d'innovation en Suisse, notamment en matière de développement.

→ Pourquoi ne pas avoir conclu un accord plus tôt?

La réorganisation de la HES-SO n'est pas encore terminée, si bien que nous avons davantage de liens avec certaines écoles qui en font partie plutôt qu'avec l'institution dans son ensemble. On peut bien sûr nous reprocher de ne pas avoir été plus proactifs. Nous avons cependant été submergés de projets, nous forçant à accroître l'effectif de notre structure d'une personne par année

pour atteindre l'effectif de six. La masse critique que nous avons atteinte aujourd'hui nous permet précisément d'envisager plus facilement l'établissement de liens vers les autres structures semblables.

→ Comment travaillez-vous avec les autres universités?

Nous avons fondé en 2003 la SWITT, la Swiss Technology Transfer Association, une association privée d'une soixantaine de professionnels, le répondant national d'associations continentales comme l'ASTP et l'AUMT (l'association faïtière américaine). Notre force est d'entretenir une struc-

ture légère et apolitique. Nous ne voulons pas agir comme un lobby, mais plutôt faciliter les rencontres et les discussions sur le thème du transfert de technologie et améliorer la coordination du travail entre nous et faire entendre notre voix.

Nous achevons la mise en place des derniers détails d'un projet de financement de transferts, financé à hauteur de 12 millions de francs par la CTI, sous le nom d'Alliance CTI-VIT. Placé sous la coordination de Gabriel Clerc, responsable de la plate-forme de transfert de l'EPFL, ce programme doit être lancé début juillet. - (YG)